

Le Président directeur général

Décision n°2022/ 140 /PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction du Numérique et des Systèmes d'Information**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
François RABOISSON	Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette
Arnaud BERGERON	Directeur adjoint - sous-direction des Produits	
Hervé MATUCHET	Directeur adjoint - sous-direction de la Gouvernance	
Philippe GARAPON	Directeur du Programme ADNUM	En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence : - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette
Ghislain LAPORTE	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Chapitres	
David DALLOT	Directeur de projet - Responsable du Laboratoire Numérique	
Laurent CÉLERIER	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Produits	
Carine TEIL	Cheffe du service Administratif, Financier et RH	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction du Numérique et des Systèmes d'Information**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
François RABOISSON	Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information	- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les notes de service relevant de la direction
Arnaud BERGERON	Directeur adjoint - sous-direction des Produits	
Hervé MATUCHET	Directeur adjoint - sous-direction de la Gouvernance	

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Philippe GARAPON	Directeur du Programme ADNUM	<i>Pour leur mission ou service respectif :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <i>En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire
Ghislain LAPORTE	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Chapitres	
Laurent CÉLERIER	Directeur de projets - Adjoint à la sous-direction des Produits	
David DALLOT	Directeur de projet - Responsable du Laboratoire Numérique	
Carine TEIL	Cheffe du service Administratif, Financier et RH	
Séverine GUYOT	Cheffe de service Emploi, Santé, Environnement	<i>Pour leur service respectif :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Alexander JAMES	Chef de service Formation professionnelle, Insertion, RDR	
Hervé HILAIRE	Chef de service Support, Paiement	
Antoine MIQUEL	Chef de service Usine logicielle	
Stéphane COLIN	Chef de service Architecture & Data	
Aurélien NANOT	Chef de service Cybersécurité, Conformité et Réseaux	
David COTTIN	Chef de service Infrastructure & Cloud	
Didier GAUTIER	Chef de service Informatique Collaborative et Relations DR	
Roger TAGNE	Chef de service Gouvernance & IR	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
Le - 7 OCT. 2022

Le Président directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

M. François RABOISSON
M. Hervé MATUCHET
M. Philippe GARAPON
M. Ghislain LAPORTE
M. David DALLOT
M. Laurent CÉLERIER
Mme Carine TEIL
Mme Séverine GUYOT
M. Alexander JAMES
M. Hervé HILAIRE
M. Antoine MIQUEL
M. Stéphane COLIN
M. Aurélien NANOT
M. David COTTIN
M. Didier GAUTIER
M. Roger TAGNE

DRH
DFJL